

VOS FORMATRICES



Marie-Pier Drolet

MBA, PI. Fin

Conseillère en gestion de patrimoine,
Financière des professionnels - Gestion privée

Shan-Shan Chua

CPA, CGA, DESS Fisc., PI.Fin.

Fiscaliste et planificatrice financière,
Pratique professionnelle



WEEK-END
EXPÉRIENCE RETRAITE

2018 – 8^e ÉDITION

SURMONTER L'INSÉCURITÉ FINANCIÈRE

GESTION DE VALEURS





1/ L'évaluation de
votre situation
actuelle

2/ Les besoins
financiers à la
retraite

3/ Sources de
revenus

4/ Stratégies et plan
d'action

SENSIBILISATION À LA RETRAITE

- **62 % des retraités canadiens qui reçoivent des conseils d'un conseiller financier considèrent avoir suffisamment épargné pour la retraite.**
- **Ce pourcentage n'est que de 38 % pour les retraités canadiens qui ne reçoivent pas de conseils de leur conseiller financier.**

Source : Financière Sun Life, Rapport sur la retraite aujourd'hui, 2016

1/ L'évaluation de votre situation actuelle



L'ÉVALUATION DE VOTRE SITUATION ACTUELLE

Quels sont les deux documents les plus importants pour débuter la planification de la retraite?

✓ Le bilan



✓ Le budget



L'ÉVALUATION DE VOTRE SITUATION ACTUELLE



Bilan

- ✓ Image de votre valeur nette
- ✓ Actifs liquides et non liquides
- ✓ Opportunités d'optimisation

BILAN PERSONNEL au 1er janvier 2017	
Monteur	Madame
ÉPARGNES	
Capital bancaires	3
ATC	2
OTC	2
Placements	2
Montant à recevoir	2
Valeur de travail	2
TOTAL	3
RICHS PERSONNELLES	
Réserve personnelle	3
Chantier	2
Autre résidence	2
Automobile	2
Opérations d'arts et objets	2
TOTAL	3
AUTRES ACTIFS	
Immobilier de placements	2
Chantier	2
Opérations	2
Automobile	2
Opérations	2
TOTAL	2
TOTAL DES ACTIFS	10
DÉFETS	
Emprunts hypothécaires	2
Solde des prêts	2
Montant de crédit	2
Crédit de travail	2
Crédit à payer	2
TOTAL	2
AUTRES PASSIFS	
Emprunt hypothécaire	2
Solde des prêts	2
Crédit	2
TOTAL	2
TOTAL DES PASSIFS	2
VALEUR NETTE	8

L'ÉVALUATION DE VOTRE SITUATION ACTUELLE

Deux manières pour estimer votre coût de la vie

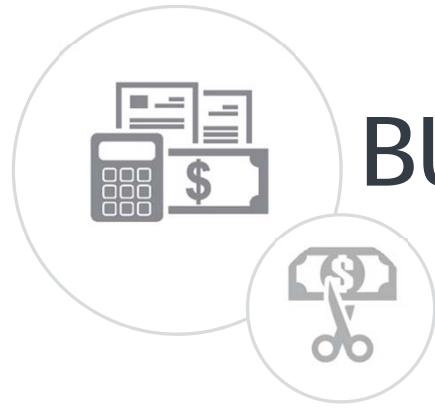
✓ Budget exhaustif



✓ Méthode à rebours



L'ÉVALUATION DE VOTRE SITUATION ACTUELLE



BUDGET EXHAUSTIF

COST DE LA VIE POUR L'ANNÉE 2017	
HABITATION	
Hypothèque	- 5
Loyer	- 5
Taxes foncières	- 5
Loyer locatif	- 5
Frais de concession	- 5
Acheteur habilité	- 5
Entretien	- 5
Eau ou gaz	- 5
Prestations d'assurance	- 5
Téléphone	- 5
Carte bancaire	- 5
Cautionnement	- 5
Internet	- 5
Système d'alarme	- 5
Gestionnement	- 5
GAP	- 5
Location de la piscine	- 5
Entretien intérieur	- 5
Félicitation extérieure	- 5
Divers	- 5
Sous-total	- 5
ALIMENTATION	
Cantine	- 5
Repas du midi	- 5
Télécommande	- 5
Alcool (500 ml, -)	- 5
Restaurants	- 5
Sous-total	- 5
ENFANTS	
Frais d'alimentation non chef	- 5
Frais de scolarité	- 5
Club(s) enfants	- 5
Vêtements	- 5
SALLE des enfants	- 5
Garderie occasionnelle	- 5
Logement de l'enfant	- 5
Camping de l'enfant	- 5
Où va l'enfant	- 5
Sous-total	- 5
DIVERS	
Vêtements	- 5
Nettoyage	- 5
Aménagement et électroménager	- 5
Moy. de travail (100 %)	- 5
Comptoir	- 5
Gros et usinier (marché, etc.)	- 5
Consultant professionnel (service)	- 5
Autres impôts	- 5
Sous-total	- 5
DÉPLACEMENT	
Transport en auto	- 5
Véhicule	- 5
Achat/vente	- 5
Immobilier	- 5
Prix moyen	- 5
Essence	- 5
Réglement	- 5
Transport en public	- 5
CAI	- 5
Entretien et réparation	- 5
Bateau, voile	- 5
Motoscooter	- 5
Autre déplacement	- 5
Sous-total	- 5
LOUER	
Chir. spéciat.	- 5
Sport	- 5
Équipements sportifs	- 5
Abonnement et spectacles	- 5
Autres loisirs	- 5
Cours sportifs	- 5
Chir. spéciat.	- 5
Loisirs	- 5
Fête-forêt	- 5
Variation d'engag.	- 5
Cadeaux	- 5
Années olympiques	- 5
Années Jeux et Jeux	- 5
DVD photos	- 5
Généraux	- 5
Courses divers	- 5
Autres	- 5
Sous-total	- 5
SANTÉ ET ASSURANCES	
Assurance vie	- 5
Assurance maladie	- 5
Ass. maladie et matern.	- 5
Assurance décès	- 5
Frais médico-chirurg.	- 5
Sous-total	- 5
Sous-total	- 5
Autre santé de famille	- 5
Coffre	- 5
Coffre-véhic.	- 5
Sous-total	- 5
TOTAL DU COST DE LA VIE	- 5

L'ÉVALUATION DE VOTRE SITUATION ACTUELLE



Méthode à rebours

Revenus



Impôts
+ Épargnes
+ Coût de la vie



L'ÉVALUATION DE VOTRE SITUATION ACTUELLE



Autres documents importants

- ✓ Relevé de participation à la Régie des Rentes (RRQ)
<https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/services-en-ligne-outils/Pages/releve-de-participation.aspx>
- ✓ Relevé de participation Fonds de pension

2/ Les besoins financiers à la retraite



LES BESOINS FINANCIERS À LA RETRAITE

/ Connaissez-vous la règle du 70 % ?

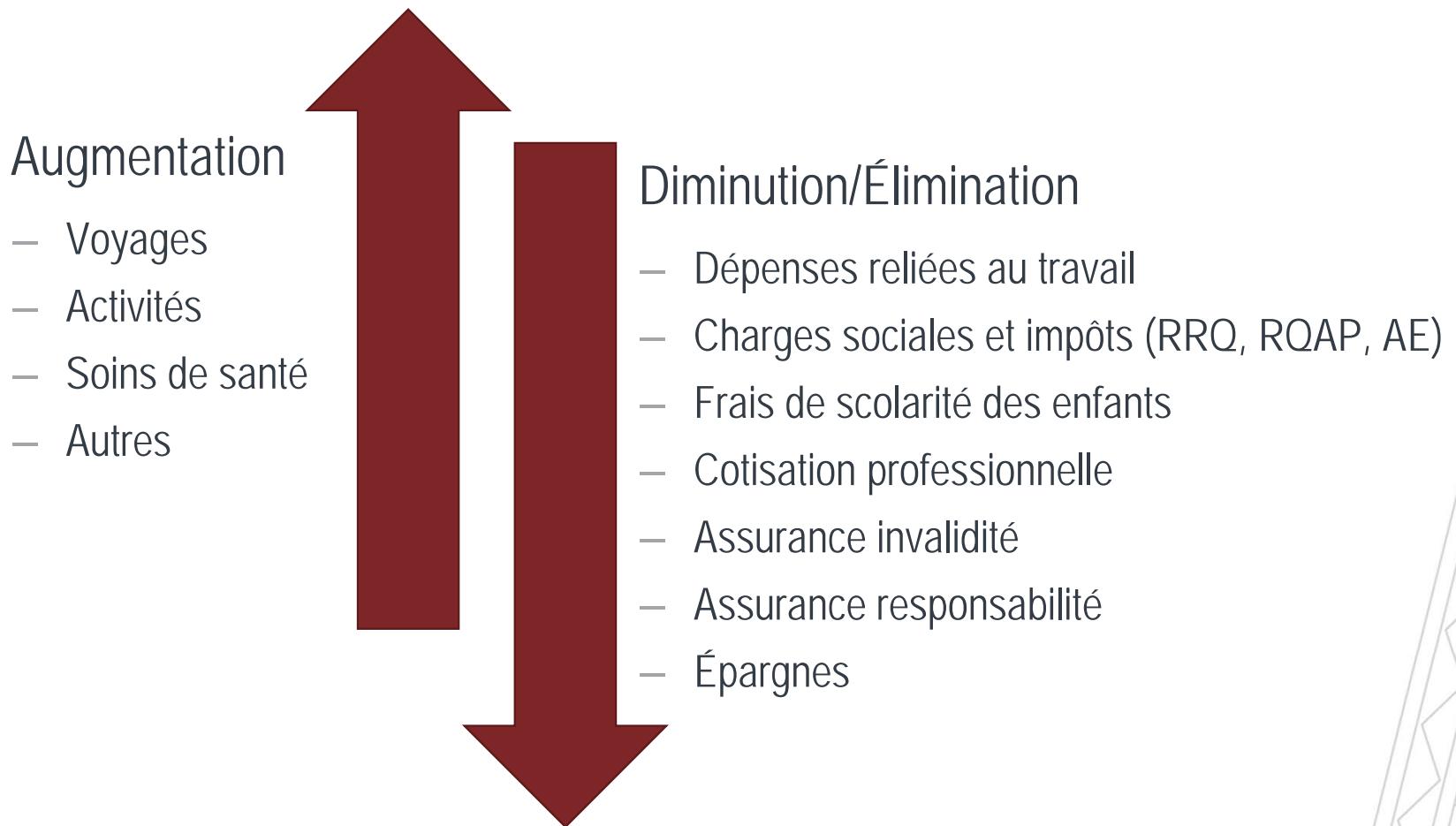
1. Il vous faut 70 % de votre revenu de travail pour maintenir le même train de vie durant la retraite.

/ Comment est-ce possible?

1. Diminution des charges sociales et des impôts
2. Aucune épargne additionnelle
3. Aucun paiement d'assurance invalidité ou responsabilité
4. Nouveau mode de vie

70 %

BUDGET À LA RETRAITE



LES BESOINS FINANCIERS À LA RETRAITE

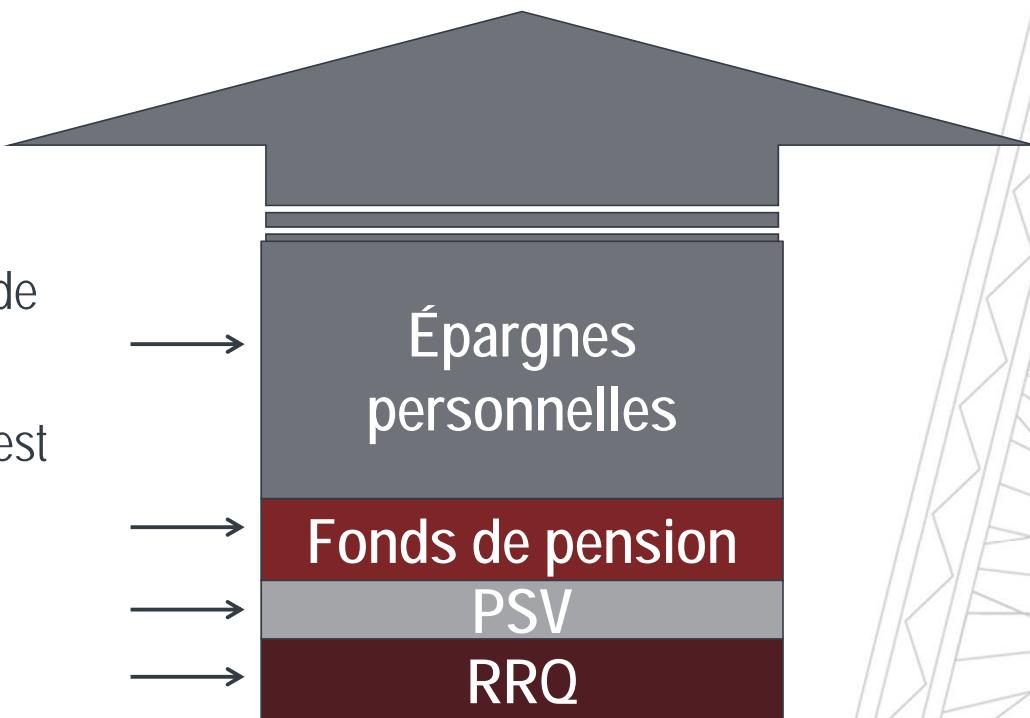
Comment financer les besoins à la retraite ?

Épargnes personnelles : Constitue la majorité de vos revenus de retraite

Fonds de pension : Chaque fonds de pension est différent

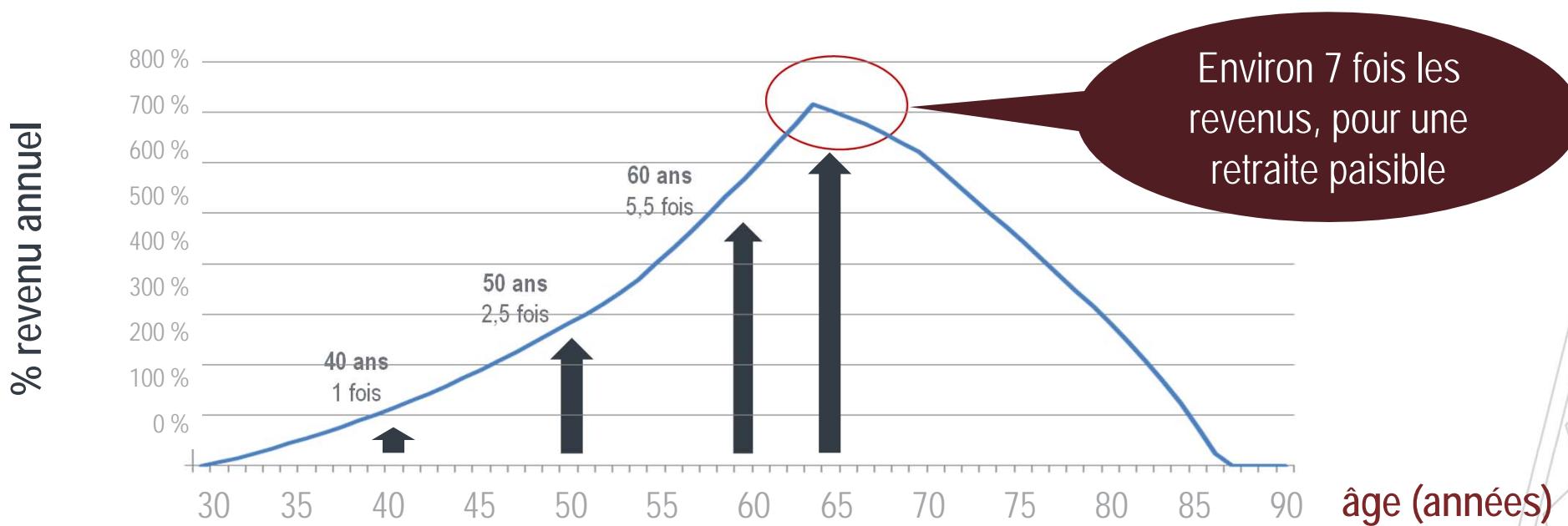
PSV : max = 7 160 \$ à 65 ans

RRQ : max = 13 610 \$ à 65 ans



ACCUMULATION DE L'ÉPARGNE

Combien de fois votre revenu imposable devriez-vous avoir accumulé en épargne?



LES BESOINS FINANCIERS À LA RETRAITE

Ce qu'il faut retenir

- /** Vos épargnes doivent totaliser environ 7 fois vos revenus imposables avant la retraite si vous n'avez pas de fonds de pension.
- /** Pour une retraite anticipée, il faut épargner davantage chaque année pour atteindre les objectifs.
- /** Il est normal que l'épargne annuelle soit différente d'une année à l'autre (on épargne habituellement davantage durant la préretraite qu'avec de jeunes enfants à charge)

3/ Sources de revenus à la retraite



DE QUOI SERONT COMPOSÉS VOS REVENUS À LA RETRAITE ?



Régime des rentes
du Québec



REER



Société de gestion



Pension de la Sécurité
de la vieillesse



CELI



Emploi



Régime de retraite



Placements non
enregistrés



Autres revenus

RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC RRQ – RENTE DE RETRAITE



Disponible à compter de 60 ans,
avec un report possible sur 5 ans.



Réduite de 7,2 % par année avant
65 ans (-36 % sur 5 ans)



Imposable et indexée.



Bonifiée de 8,4 % par année
après 65 ans (+ 42 % sur 5 ans)



Fractionnement possible.



Montant annuel maximal
(65 ans au 1^{er} janvier 2018 : 13 610 \$).

STRATÉGIES FISCALES - CHOIX DE L'ÂGE

Quand est-il préférable de demander la rente du Régime des rentes du Québec?

Est-il pertinent de reporter le paiement de la pension de la Sécurité de la vieillesse?

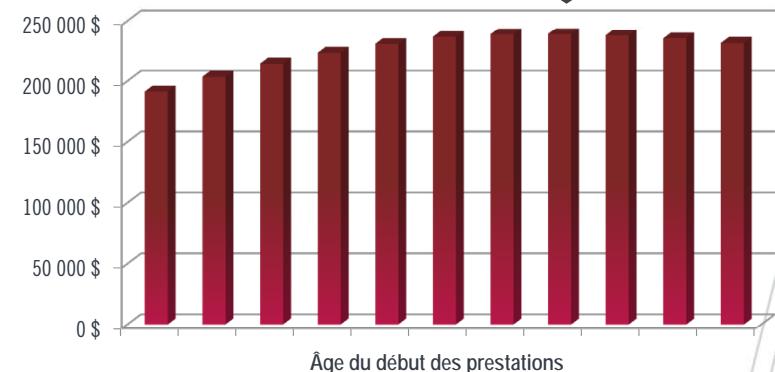


STRATÉGIES FISCALES - CHOIX DE L'ÂGE

EXEMPLE : selon un âge de 58 ans au 1^{er} janvier 2018 et une espérance de vie de 91 ans, les prestations de la RRQ devraient débuter à 67 ans (valeur actualisée de 238 868 \$)

Âge du début des prestations	Année du début des prestations	Paiement mensuel	Paiement annuel	Valeur actualisée de la rente en (\$) courant
60 ans	2019	740 \$	8 885 \$	191 309 \$
61 ans	2020	840 \$	10 082 \$	203 545 \$
62 ans	2021	944 \$	11 323 \$	214 120 \$
63 ans	2022	1 051 \$	12 611 \$	223 087 \$
64 ans	2023	1 162 \$	13 945 \$	230 500 \$
65 ans	2024	1 277 \$	15 327 \$	236 409 \$
66 ans	2025	1 383 \$	16 594 \$	238 487 \$
67 ans	2026	1 489 \$	17 865 \$	238 868 \$
68 ans	2027	1 595 \$	19 142 \$	237 708 \$
69 ans	2028	1 702 \$	20 427 \$	235 145 \$
70 ans	2029	1 810 \$	21 719 \$	231 310 \$

Valeur actualisée de la rente en (\$) courant



Âge du début des prestations

PENSION DE LA SÉCURITÉ DE VIEILLESSE SV



Disponible à 65 ans



Report possible de 7,2 % par année maximum 5 ans (+36 %)



Test de citoyenneté ou de résidence (40 années)



Remboursement :
Si le revenu imposable net est de 75 910 \$ (individuel) > 0,15 \$ pour chaque 1 \$ de revenu entre 75 910 \$ et 123 302 \$.



Imposable et indexée



Montant annuel maximal en septembre 2018 : 7 160 \$

SOURCES DE REVENUS À LA RETRAITE

/ Reporter le paiement de la PSV

1. Dre Gagnon a 65 ans
2. Elle souhaite prendre sa retraite dans 2 ans
3. Son revenu annuel est de 200 000 \$
4. Que devrait-elle faire?



SOURCES DE REVENUS À LA RETRAITE

/ Fonds de pension

- Cotisations déterminées
- Prestations déterminées
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenus viagers (FRV)
- Restrictions pour les comptes CRI et FRV

/ Épargnes personnelles

- REER, CELI, placements non enregistrés, placements de la compagnie, etc.
- Facteur déterminant à la retraite
- Combien d'épargne est nécessaire en prévision de la retraite?

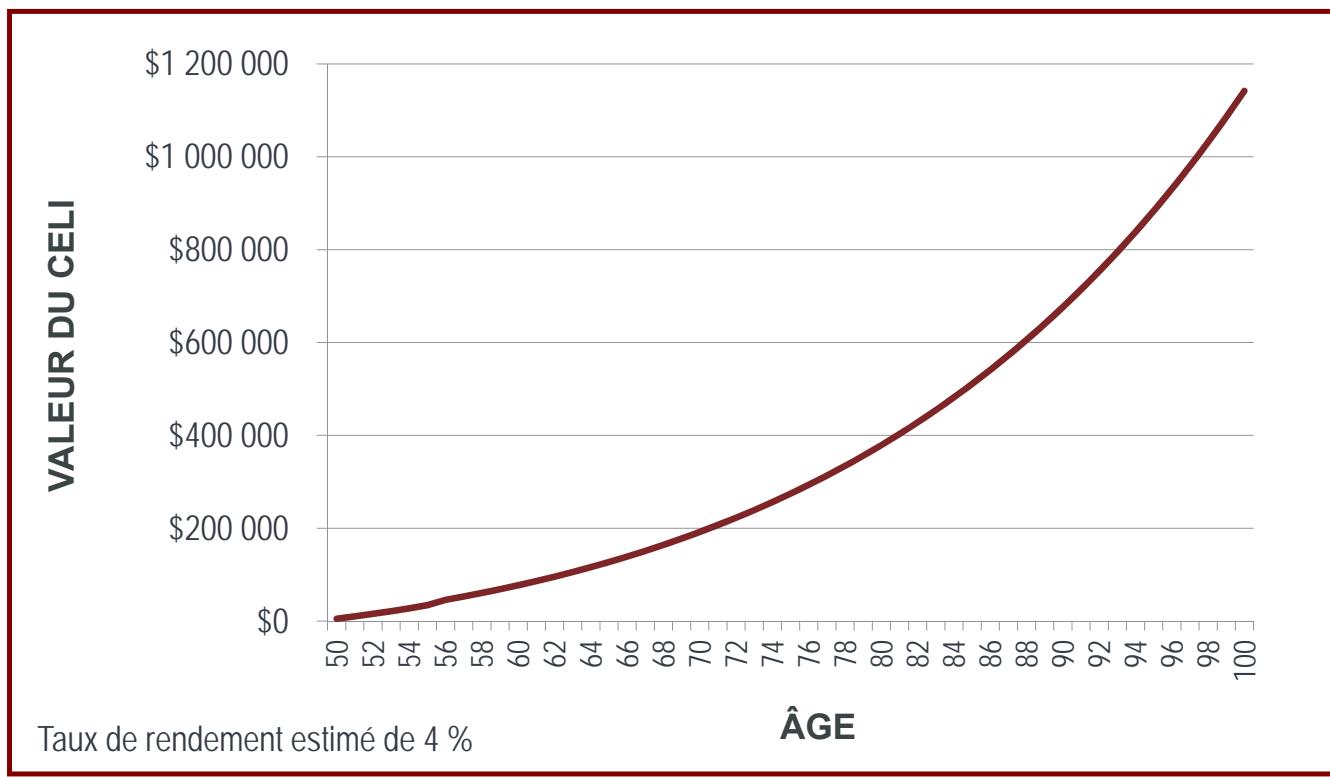
CELI

- / Cotisations non déductibles.
- / Sommes accumulées ou retirées non imposables.
- / Maximum 2018 = 5 500 \$.
- / Report des droits de cotisation.
- / Tout retrait est ajouté aux droits de cotisation l'année suivante.
- / Les retraits n'affectent pas les crédits d'impôt et la pension de la Sécurité de la vieillesse.



UN CELI DE PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS!

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS D'UNE PERSONNE DE 59 ANS
QUI MAXIMISE SON CELI DEPUIS 2009 ALORS QU'ELLE AVAIT 50 ANS.



4/ Stratégies et plan d'action

STRATÉGIES FISCALES - REER



Utilisation optimale des droits inutilisés



Cotisation au régime du conjoint



Double cotisation à 71 ans

LES STRATÉGIES DE PLACEMENT

/ Comment optimiser la conversion du REER



1. Dr Leblanc a 71 ans.
2. Il doit convertir son REER d'ici la fin de l'année
3. Dr Leblanc travaille toujours, mais ne pourra plus cotiser à son REER
4. Quelles sont les options pour Dr Leblanc?

1. Double cotisation en 2018
2. Cotisation au REER de conjoint



LES STRATÉGIES DE PLACEMENT

Quoi choisir, le REER ou le CELI?

REER	Si le taux d'imposition au retrait est <u>PLUS FAIBLE</u> que celui lors de la cotisation
CELI	Si le taux d'imposition au retrait est <u>PLUS ÉLEVÉ</u> qu'au moment de la cotisation
REER = CELI	Si le taux d'imposition au moment de la cotisation est <u>LE MÊME</u> que celui lors du retrait

D'autres points sont aussi à considérer (PSV, crédit d'impôt, etc.)

STRATÉGIES FISCALES

Placements non enregistrés



STRATÉGIES FISCALES - DÉCAISSEMENT

Quel est l'ordre de décaissement optimal?

1. Placements non enregistrés
2. Société de gestion
3. CELI
4. FERR à l'exception du minimum obligatoire



Pension de la Sécurité de la vieillesse :
profiter des faibles taux d'imposition

LE PLAN DE DÉCAISSEMENT

Attention, chaque situation est unique

- Si votre revenu imposable est faible, il peut-être préférable de retirer des placements de la société ou du REER/FERR en premier.
- Si votre revenu imposable est élevé et que vous devez rembourser la PSV, il peut-être préférable de devancer le retrait du CELI.

AUTRES STRATÉGIES À LA RETRAITE

Quelles sont les trois conclusions possibles suivant un plan de décaissement?

Actifs insuffisants

- Dépensez moins
- Épargnez plus
- Retardez la retraite

Actifs suffisants

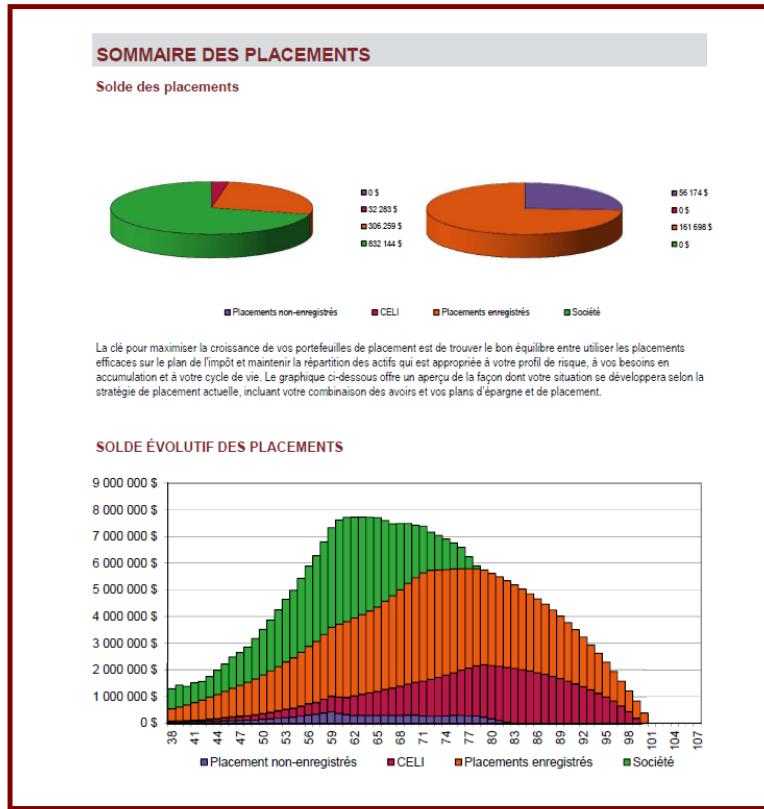
- Votre plan de retraite est respecté
- Ne modifiez pas votre coût de la vie

Actifs plus que suffisants

- Dépensez plus, *OU*
- Aidez vos enfants ou petits-enfants, *OU*
- Maximisez votre valeur successorale, *OU*
- Donnez à des œuvres de bienfaisance

PROJECTION DE RETRAITE

SOMMAIRE DES PLACEMENTS



RÉFLEXION

- ✓ Avez-vous un plan de décaissement?
- ✓ Savez-vous d'où proviendront vos revenus de retraite?
- ✓ Serez-vous en mesure d'atteindre vos objectifs financiers à la retraite?
- ✓ Quelle est votre stratégie de placement avant et durant la retraite?
- ✓ Votre fiscalité est-elle optimisée?
- ✓ Planifiez maintenant!

PASSAGE À L'ACTION

- / Évaluer la possibilité de la retraite (projection de retraite).
- / Considérer des scénarios alternatifs, au besoin, en modifiant :
 - ✓ l'âge,
 - ✓ le niveau de revenu,
 - ✓ l'effort à fournir.



À QUAND VOTRE PROCHAINE RENCONTRE AVEC
VOTRE PLANIFICATEUR FINANCIER?



AVIS LÉGAL

Le contenu

- I** Le contenu de ce document de la Financière des professionnels est présenté à titre informatif seulement, à moins d'indications contraires. Ce contenu ne constitue pas une offre d'achat ou de vente de produits ou de services de la part de Financière des professionnels. Le contenu des pages du présent document est la propriété de Financière des professionnels et ne peut être reproduit en tout ou en partie sans son consentement exprès. Dans tous les autres cas, vous devez obtenir le consentement de Financière des professionnels avant de procéder à la reproduction de ce contenu.

Exclusion de responsabilité

- I** Les données et les renseignements qui proviennent de Financière des professionnels et d'autres sources sont jugés fiables au moment de leur présentation. Malgré tous ses efforts, Financière des professionnels ne peut garantir qu'ils sont exacts ou complets ou qu'ils sont à jour en tout temps. L'information contenue dans les pages du présent document n'est pas destinée à remplacer une consultation de nature juridique, comptable, fiscale ou autre et ne doit pas être utilisée à ces fins. Financière des professionnels ne sera pas responsable des dommages que vous pourriez subir à la suite de l'utilisation des informations contenues dans ces pages.
- I** Ce document décrit les stratégies générales de la planification financière et de la retraite. Il ne devrait pas être utilisé dans un autre contexte. Certaines stratégies plus particulières pourraient peut-être mieux s'appliquer dans votre situation. En cas de différence entre le présent document et les divers régimes décrits dans ce document, les textes de ces régimes prévaudront. Ce document s'adresse aux résidents québécois seulement.

VOS FORMATEURS



François Balcer
B.A.A., Pl. Fin

Conseiller en gestion de patrimoine,
Financière des professionnels - Gestion
privée

Shan-Shan Chua
CPA, CGA, DESS Fisc., Pl.Fin.
Fiscaliste et planificatrice financière,
Pratique professionnelle